

<http://www.ffmc95.fr/Education-Routiere-de-la-Jeunesse-Historique>



# Education Routière de la Jeunesse (Historique)

- Actualités - ERJ -

Date de mise en ligne : mardi 1er janvier 2019

---

Copyright © FFMC Val d'Oise - Tous droits réservés

---

### Historique

Au l'aube des années 2000, la FFMC et l'Assurance Mutuelle des Motards initient une réflexion autour de la sensibilisation des plus jeunes au risque routier en deux roues motorisées : ils n'ont majoritairement pas de permis de conduire et ce sont les moins formés à la sécurité routière. Ils roulent pour beaucoup en cyclomoteur, et ils représentent une part importante des statistiques d'accidents de la circulation.

Tous les acteurs du mouvement FFMC (Mutuelle des Motards, AFDM, Editions de la FFMC et FFMC Loisirs) ont historiquement développé un axe à destination de la jeunesse. Les opérations de sensibilisation auprès des jeunes existaient depuis longtemps, mais elles reposaient sur la bonne volonté de chacun et l'expérience collective.

La nécessité de méthodologie commune et la volonté de développer les interventions sur le territoire national ont conduit à l'idée d'une commission nationale. Intégrant les différents acteurs du Mouvement Motard, la commission est créée lors de l'assemblée générale de la FFMC en 2006.

S'appuyant sur les connaissances et compétences des militants de chacune de ses structures, la commission élabore dans un premier temps son projet pédagogique, fondé sur les valeurs essentielles qui nous unissent : solidarité, partage, tolérance, laïcité, échange. Il s'appuie également sur une conviction profonde de notre mouvement : une formation n'est jamais terminée, elle est progressive, tout au long de notre vie.

Dans un second temps, la commission ERJ élabore un programme de formation à destination des futurs intervenants. La démarche doit reposer sur le dialogue et la libre expression des jeunes sur ce qu'ils vivent sur la route, et mettre en avant la confrontation des idées et la recherche collective de réponses.

En 2009, 81 intervenants ERJ ont été formés, répartis sur tout le territoire. Mais les besoins augmentent sans cesse car la réputation des interventions réalisées se répand d'un collège à l'autre, d'un département à l'autre. De nouveaux stages de formation sont programmés au fur et à mesure que les antennes FFMC expriment le besoin de renforcer leurs équipes.

En 2010, la FFMC reçoit l'agrément "Education Nationale" pour pouvoir effectuer des interventions ERJ. Cet agrément est renouvelé en 2016.

Ce sont désormais plus de 30.000 élèves par ans qui sont sensibilisés à la sécurité routière, sur tout le territoire national.